

Réf: Dossier 398719

Avis de constitution

SOCIETE « EKC BTP »

Siège Abidjan-Anyama-Schneider non loin du bureau de l'Agriculture; Ilot : 1 ; lot : 220 ; 09 BP 925
Abidjan 09., Lot 220, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/03/2025 , et enregistrés le 03/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EKC BTP »

Objet : • Bâtiment et travaux publics (Construction de bâtiment, Menuiserie, Peinture, Carrelage, Electricité bâtiment, Plomberie) ;

- Lotissement ;
- Assainissement ;
- Commerce Général ;
- Import-Export ;
- Achat-Vente de marchandises diverses ;
- Divers ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de toutes bien meubles et immeubles.

- L'emprunt de tous sommes auprès de tous établissements financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de bien sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée.

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan-Anyama-Scheneider non loin du bureau de l'Agriculture; Ilot : 1 ; lot : 220 ; 09 BP 925 Abidjan 09., Lot 220, Ilot 1

Dirigeant(s) Mme SALIMATA CISSOKO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01928 du 10/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22574/GTCA/RC/2025 du 10/04/2025

